

Garanties inondation, eau souterraine et câbles électriques enfouis

D'AUTRES MOYENS DE PROTÉGER VOTRE MAISON



À Travelers Canada, notre objectif est d'être votre assureur de choix. Nous travaillons dur pour vous offrir les produits et services qui vous procurent la confiance et la tranquillité d'esprit que vous méritez.

Nous sommes heureux de vous présenter de nouvelles garanties facultatives que vous pouvez intégrer à votre police d'assurance habitation actuelle. Vous pouvez maintenant acheter des garanties inondation, eau souterraine et câbles électriques enfouis supplémentaires. Pour être admissible et intégrer les garanties inondation et eau souterraine à votre police d'assurance habitation, vous devrez souscrire notre garantie contre le refoulement d'égout et les dommages causés par l'eau de surface.

L'assurance, c'est compliqué en théorie, mais en pratique, ça peut être simplifié. Voici ce que vous devez savoir pour mieux comprendre ces différentes garanties.

La garantie contre le **refoulement d'égout** protège contre les dommages causés par le refoulement d'eau d'égout ou de pompe de vidange à l'intérieur de votre maison, ou encore de votre fosse septique.

La garantie contre les dommages causés par l'**eau de surface** vous protège si de l'eau s'accumule et pénètre à travers les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée de votre maison.

Nouvelles garanties offertes :

La garantie **inondation** protège contre les dommages causés lorsqu'un cours d'eau intérieur, comme une rivière, un lac ou un ruisseau sort de son lit.

La garantie contre les dommages causés par l'**eau souterraine** vous protège lorsque de l'eau souterraine pénètre par les murs ou les planchers du sous-sol de votre maison. Elle ne vous protège pas contre l'eau qui s'y infiltre à cause d'une inondation.

La garantie **câbles électriques enfouis** vous protège contre les coûts de réparation ou de remplacement des câbles ou des tuyaux de service souterrains, notamment en cas de fuite, de bris, de cisaillement, de rupture, d'effondrement ou d'arc électrique.



Ces nouvelles garanties protègent au-delà de nos couvertures contre le refoulement d'égout et les dommages causés par l'eau de surface. Voici comment vous pouvez les regrouper :

	Offre groupée n° 1 :	Offre groupée n° 2 :	Offre groupée n° 3 :
Refoulement d'égout et eau de surface	✓	✓	✓
Inondation	×	✓	✓
Eau souterraine	×	×	✓
Câbles électriques enfouis	✓	✓	✓

Veuillez tenir compte des garanties offertes selon le type de police ou de produit souscrit :

	Propriétaires	Locataires	Condominiums	Habitations saisonnières	Locations
Refoulement d'égout et eau de surface	✓	✓	✓	✓	✓
Inondation	✓	✓	✓	✓	✓
Eau souterraine	✓	×	×	✓	×
Câbles électriques enfouis	✓	×	×	✓	✓

Ces nouvelles garanties facultatives vous permettent d'adapter votre police d'assurance à vos besoins personnels. Veuillez communiquer avec votre courtier pour en savoir plus et si ces nouvelles offres vous intéressent.

Ce que vous pouvez faire pour réduire vos risques

Vous aimez votre maison et c'est pourquoi notre priorité est de vous aider à la protéger et à éviter les sinistres d'abord et avant tout. Suivez nos conseils pour faire de votre maison un lieu plus sûr et minimiser les risques de dommages matériels. Consultez la page travelerscanada.ca/fr/preparer-prevenir pour en savoir plus. Et en cas d'imprévu, sachez que nous serons là au moment où vous en aurez le plus besoin.

Merci de faire partie de la clientèle de Travelers Canada. Avec votre courtier, notre mission est de vous offrir les produits et les services d'assurance dont vous avez besoin pour vous protéger et pour protéger vos biens : *sous le parapluie, c'est toujours mieux^{MC}.*

Communiquez avec votre courtier pour en savoir plus sur nos garanties inondation, eau souterraine et câbles électriques enfouis.



travelerscanada.ca

La Compagnie d'Assurance Travelers du Canada, la Compagnie d'assurance générale Dominion du Canada et La Compagnie d'Assurance Saint-Paul (succursale canadienne) sont les assureurs canadiens autorisés connus sous le nom de Travelers Canada. Le contenu du présent document est fourni à des fins d'information seulement. Tous les énoncés aux présentes sont assujettis aux dispositions, exclusions et conditions de la police d'assurance applicable. Les garanties sont assujetties à la disponibilité provinciale et à l'admissibilité individuelle.

© 2021 Travelers Canada. Tous droits réservés. La marque Travelers et le logo de Travelers représentant un parapluie sont des marques de commerce déposées de The Travelers Indemnity Company au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. TC-1127 Rév. 1-22